



2023

2027



**L'EXPÉRIENCE DES PRÉVENTEURS AU SERVICE
DE LA MAÎTRISE DES RISQUES ROUTIERS EN
MILIEU PROFESSIONNEL**



CLUB ESR 69

CLUB ENTREPRISES-SÉCURITÉ ROUTIÈRE RHÔNE

SOMMAIRE

03

MOT DU DIRECTEUR DE CABINET DU PRÉFET DE RÉGION

04

**QUI SOMMES-NOUS
NOS ENGAGEMENTS
NOS OUTILS
NOTRE FONCTIONNEMENT
NOTRE RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

10

**LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES
LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES**

21

SIGNATURES

MOT DU DIRECTEUR DE CABINET DU PRÉFET DE RÉGION

Jean-Daniel MONTET-JOURDRAN

Le Directeur de Cabinet
du Préfet de Région



Les bilans annuels de l'ONISR rappellent qu'en moyenne 13 % des usagers tués sur les routes en France effectuaient un trajet lié au travail et que le risque routier professionnel est la première cause de mortalité au travail.

Dans le Rhône, de nombreuses actions pour lutter contre ce risque ont été menées par les entreprises avec le soutien de la Préfecture du Rhône dans le cadre de son partenariat engagé depuis plus de vingt ans au sein du Club Entreprises Sécurité routière 69.

Le renouvellement de la charte signée aujourd'hui rappelle la volonté et la détermination du Club de continuer à être

un espace de réflexion, d'échanges, mais également d'initiatives et d'actions.

Je tenais à saluer la mobilisation sans faille des entreprises signataires de la Charte et à rappeler que le Club Entreprises Sécurité routière 69 est un acteur essentiel pour impulser une dynamique de sécurité routière auprès des professionnels.

Ce partenariat a été renforcé par l'engagement du Club lors du précédent Document Général d'Orientations (DGO 2018-2022).

Dans le cadre du futur DGO 2023-2027, le risque routier professionnel constitue un des objectifs nationaux. Aussi je sais pouvoir compter sur le Club Entreprises Sécurité routière 69 pour apporter son soutien et ses compétences lors de l'élaboration et la signature du DGO.



**Je tenais à saluer
la mobilisation sans faille
des entreprises signataires
de la Charte et à rappeler que
le Club Entreprises Sécurité
routière 69 est un acteur essentiel
pour impulser une dynamique
de sécurité routière auprès des
professionnels.**

QUI SOMMES-NOUS ?

NOS ENGAGEMENTS

QUI SOMMES-NOUS ?

Fédéré autour de la **Préfecture du Rhône**, de la **MACIF**, de l'**IAE LYON** en tant que partenaires, le **Club Entreprises du Rhône** a pour vocation le partage des bonnes pratiques en matière de prévention du risque routier (PRR) en milieu professionnel.

Le Club est un espace de réflexion et d'échanges entre professionnels sur de nombreux thèmes, qu'il s'agisse du risque routier en mission ou lors de trajets « domicile travail ».

Le Club est une représentation fidèle de la diversité économique, industrielle et administrative du département et s'adresse à toutes les structures, quelles que soient leur taille et leur branche d'activité. Le club a été fondé en 1998 sous l'impulsion d'entreprises (BAYER, Com'Unique, EDF, STEF et KEOLIS Lyon) en recherche de partage de connaissances, d'expériences et de

compétences. Le club compte aujourd'hui **40 membres**, et a signé **5 chartes** entre l'État et les entreprises.

Le Club est un lieu de reconnaissance pour les préventeurs et un lieu de promotion des actions de prévention menées en entreprise. Il ambitionne d'associer toutes structures (entreprises, centres de formation, fondations...) à une démarche de Prévention du Risque Routier et aux travaux menés par le Club.

Il accompagne tout type de structure dans l'élaboration de son Plan de prévention du Risque Routier, notamment au niveau de la communication, de la prévention et de la sensibilisation.

NOS ENGAGEMENTS



Convaincre et encourager

d'autres entreprises à participer à une démarche SR.



Être force de proposition



Accompagner tout type de

structure dans sa démarche de Prévention du Risque Routier professionnel.



Promouvoir et conforter

les actions engagées.



Adapter les outils et démarches.



Proposer une méthodologie de formation et de communication à l'aide d'une « boîte à outils ».

NOUS, EMPLOYEURS, SIGNATAIRES DE LA CHARTE, NOUS ENGAGEONS POUR LA SÉCURITÉ DE NOS SALARIÉS SUR LES ROUTES.

Fin 2016, le gouvernement a lancé un appel national aux entreprises en faveur de la sécurité routière.

La recherche de performance ne doit pas conduire nos collaborateurs à prendre des risques au volant. Or aujourd'hui, les accidents de la route sont la première cause de mortalité au travail. Un constat inacceptable face auquel nous avons la volonté d'agir.



POUR FAVORISER LA SÉCURITÉ DE NOS SALARIÉS SUR LES ROUTES

Au-delà des 7 engagements proposés qui sont la base même de toute démarche de prévention du risque routier, nous nous engageons à aller plus loin pour :

- Informer
- Sensibiliser
- Former nos collaborateurs
- Et ainsi, promouvoir des comportements respectueux et responsables.

40

MEMBRES

24

ANS D'ACTION

5

CHARTES



© Crédit photo : Bastien Nvs



**L'essence du club repose sur la
mutualisation des connaissances de chacun
des membres.**

NOS OUTILS

AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

Le club est un interlocuteur global de sécurité routière, qui souhaite favoriser l'interactivité et la mutualisation des expériences et savoir-faire de ses membres. Ainsi nous proposons :



DES RÉUNIONS

plenières 2 à 3 fois/an



UNE ALLIANCE

et un réseau favorisant l'écoute ,
l'échange d'idées et d'expériences
(expertises, outils et mesurabilité.)



DES SUPPORTS MUTUALISÉS

La réalisation et la mise à
disposition de supports mutualisés
libres de droit (Flyers, fiches outils,
affiches, livrets ...)



UNE VEILLE D'ACTUS

web et juridiques



DES RENCONTRES

avec des spécialistes et des experts
grâce auxquels les membres
développent leur expertise.



RÉSEAUX SOCIAUX

Une présence nourrie sur les
réseaux sociaux

LinkedIn [@ClubESR69](#)

Twitter [@Club_ESR_69](#)



UN SITE D'INFORMATION

Un site d'information régulièrement mis à jour avec possibilité d'inscription à une
newsletter : www.clubesr69.com

NOS OUTILS AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

DES GROUPES DE TRAVAIL

Il s'agit **d'ateliers constitués par les membres du Club** autour de thématiques choisies. Ces ateliers portent des thématiques à la fois transversales et spécifiques et sont représentatifs des problématiques de chacun des membres du club. **Leur rôle est d'être force de proposition d'actions sur la thématique définie.** Les membres s'engagent à participer aux travaux du club dans le cadre des groupes thématiques.








LA MISE EN PLACE D'UNE FORMATION ISRE®

Intervenants de Sécurité routière en Entreprise® – Titre validé par la Préfecture du Rhône

Cette formation s'adresse à tous ceux qui de près ou de loin travaillent en prévention au risque routier : préventeurs, référents, formateurs, accompagnants... Cette formation peut se faire en intra ou interentreprises. Il s'agit d'une formation de 3 jours (2 jours en Intra).

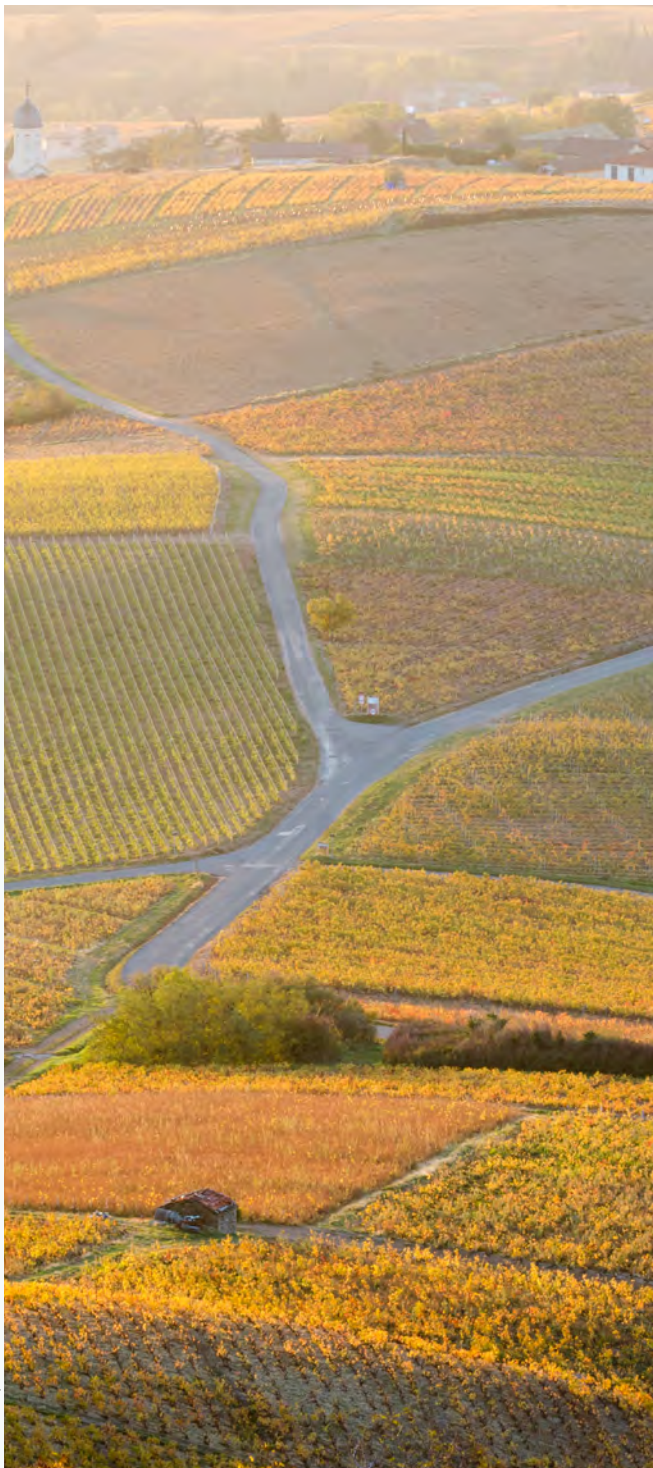
Issue d'une démarche solidaire du Club Entreprises Sécurité routière 69, elle permet à un large panel de structures d'accéder à cet outil.

Les objectifs de cette formation sont surtout concrets :

-  Situer sa fonction et son rôle dans un PPRR.
-  Communiquer autour de la prévention du risque routier.
-  Construire son argumentation sur la prévention du risque routier.
-  Synthétiser ses connaissances et adapter le message selon les publics.
-  Imaginer ou appliquer des méthodes de communication propres à la prévention.

UN FONCTIONNEMENT À TROIS NIVEAUX

LE CLUB ENTREPRISES SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU RHÔNE S'ARTICULE SUR TROIS NIVEAUX :



© Crédit photo : Alec

◆ LES PARTENAIRES

Les partenaires **valorisent, communiquent et diffusent** de manière optimale les actions mises en place par le Club. Réunissant leurs compétences complémentaires pour l'accompagner et l'alimenter, ils offrent **une meilleure lisibilité au club et optimisent les outils et services à disposition.**



◆ LE COMITÉ DE PILOTAGE

Composé des membres partenaires et des membres fondateurs, le pôle organisationnel définit la politique générale. Il assure la **réflexion stratégique et la coordination du Club.**

Deux missions lui sont allouées :

- Prioriser, organiser et conceptualiser.
- Être force de proposition d'actions de sensibilisation et de prévention transversales.

◆ LES MEMBRES SIGNATAIRES ET LES MEMBRES ADHÉRENTS

Le Club a pour objectif de **réunir tous les acteurs impliqués dans la gestion des risques** : entreprises, assureurs, partenaires, préventeurs et pouvoirs publics.

L'engagement peut se faire annuellement sans signature de charte, comme il peut s'effectuer sur 5 ans dans le cadre d'une signature de charte.

NOTRE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 : STATUT ET ORGANISATION

Le Club n'a pas de statut juridique. Il ne possède ni ressources ni biens propres ni personnels, ne lève pas de cotisations et ne reçoit pas de dons financiers.

Le Club est constitué de deux entités : un comité de pilotage composé de membres partenaires et de membres fondateurs et un pôle technique composé de membres signataires et de membres adhérents

ARTICLE 2 : PRÉSENCE PARTICIPATION ET DÉCISIONS

Chaque membre assiste au minimum à une réunion plénière par an. Chaque membre participe aux groupes de travail thématiques proposés par le Club.

Les décisions sont votées à la majorité des membres présents en réunion plénière, chaque entreprise disposant d'une voix.

Le vote est validé quand le quorum atteint au moins la moitié des membres signataires et adhérents. Chaque membre a la possibilité de voter par procuration en déléguant son pouvoir à un autre membre du Club.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT ET RESPECT

Les membres s'engagent à respecter les valeurs du Club telles que : l'écoute, le dialogue, l'action et la valorisation de la prévention du risque routier en entreprise.

Les membres s'engagent à promouvoir le Club auprès des publics extérieurs, ainsi que la Sécurité routière au sens large.

Les membres s'engagent à adopter une attitude responsable et citoyenne au regard du partenariat avec l'État et la Préfecture du Rhône.

Les membres s'interdisent d'utiliser le Club à des fins mercantiles. Toute prospection commerciale et/ou démarche à des fins lucratives se prévalant du Club entraînerait immédiatement la radiation du membre qui les aurait initiées.

ARTICLE 4 : CONTRIBUTION ASSISTANCE ET COMMUNICATION

Les membres contribuent au bon fonctionnement du Club : ils sont disposés à accueillir, si besoin est, le Club au sein d'une de leur entreprise.

Avant tout engagement de dépenses, le Club soumet à ses membres un budget ou un devis qui sera présenté en amont des réunions pour décision en séance et qui sera voté selon les modalités précisées en article 2 du présent règlement.

Les membres assistent le Club au niveau logistique, matériel et humain dans la mesure de leurs possibilités.

Les membres savent être force de proposition sur les thèmes à aborder lors des différentes instances : rencontres experts, réunions, groupes de travail...

Les membres contribuent à alimenter le site du Club, en fournissant des propositions d'articles sur les thèmes de la prévention du risque routier en entreprise.

Le Club se réserve le droit de définir sa communication en fonction des différents statuts de ses membres.



LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES

Le Club a pour objectif de réunir tous les acteurs impliqués dans la gestion des risques : entreprises, assureurs, partenaires, préventeurs et pouvoirs publics.

L'engagement peut se faire annuellement sans signature de charte, comme il peut s'effectuer sur 5 ans dans le cadre d'une signature de charte.





LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CLUB



ACAF

La sécurité au travail, et plus particulièrement la prévention du risque routier font partie des priorités du groupe Acaf.

La mise en place de notre plan de prévention a pour but de faire prendre conscience à nos collaborateurs des risques encourus, mais également des enjeux économiques et environnementaux.

Notre engagement au sein du club ESR 69 en signant cette charte est un pas de plus dans la lutte contre les risques routiers et nous sommes très fiers de la signer.



Prendre soin de la santé et de la sécurité des collaborateurs est primordial chez Bayer.

À travers la signature de cette nouvelle charte, l'entreprise continue de confirmer son engagement dans la prévention du risque routier. La poursuite de formations à la conduite préventive pour les salariés itinérants, la mise en place de coaching de conduite réguliers, ainsi que des formations à la conduite d'engins agricoles pour les salariés exerçant une activité dans les champs, mais également des actions de sensibilisation pour tous les salariés, notamment lors des trajets domicile-travail permettent de rendre les collaborateurs acteurs de leur sécurité et de celle des autres.



La sécurité est une priorité fondamentale chez Bouygues Bâtiment Sud-Est. Le risque routier représente une réelle préoccupation commune à tous les collaborateurs.

Agir en limitant voire en supprimant les risques d'aujourd'hui et de demain est notre engagement pour relever le seul objectif de prévention : 0 accident sur nos chantiers et sur la route.

Une réelle prise de conscience est indispensable pour tous et nous sommes fiers chez Bouygues Bâtiment Sud-Est de partager avec l'ESR 69 nos expériences et soutenir la lutte contre les risques routiers.

LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CLUB



Pour Capgemini, la sécurité routière est un axe essentiel de sa politique de Prévention et de Sécurité. La nature même de notre activité de service informatique nécessite qu'une grande partie de nos collaborateurs emprunte les routes de France pour se rendre chez nos clients. Un comportement exemplaire de tous et à tous les niveaux de l'entreprise est nécessaire afin de lutter efficacement contre le risque routier et améliorer le bien-être de nos collaborateurs et de leur famille. Ces actions font partie de notre stratégie d'acteur socioresponsable déployée au niveau du Groupe.



Membre fondateur du Club ESR 69, je reste profondément convaincue que la prise de conscience passe par le partage et l'échange. Signer cette charte est justement une clé pour inciter un large spectre d'entreprises à s'emparer de la problématique.

L'enjeu reste considérable : plus de la moitié des décès dans le cadre professionnel survient sur la route. Un des fondamentaux en entreprise pour les prochaines années réside sur la capacité à dépasser la maîtrise des risques professionnels par les chiffres et à passer à une maîtrise par le sens. Cette charte est donc autant une opportunité pour le bien-être que pour la performance. Faire partie du Club ESR 69, être exemplaire est un des socles de ma structure. Montrer, agir, expliquer sont les verbes de mon engagement.



Partenaire global pour un monde plus sûr, DEKRA met tout en œuvre pour améliorer la sécurité sur la route, au travail et au domicile. DEKRA Industrial partage cette vocation avec ses clients, mais également avec ses collaborateurs qui, chaque jour, participent activement à promouvoir les bonnes pratiques en matière de prévention.

En interne, cet engagement se caractérise notamment par une attention toute particulière portée à la formation continue, à la sécurité du personnel, mais aussi à l'adoption d'un comportement exemplaire et responsable sur la route.

LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CLUB



À travers la signature de cette charte, je m'engage en faveur de la prévention du risque routier. Il est essentiel de faire évoluer nos comportements sur les routes. Les retours d'expérience et l'intelligence collective du club permettront de mettre en place de nouvelles techniques de prévention du risque routier et de pouvoir les retransmettre à un maximum d'utilisateur de la route.



Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, est une entreprise engagée depuis de nombreuses années afin de faire reculer l'insécurité routière.

Cet engagement se caractérise notamment par des actions de sensibilisation auprès de nos collaborateurs et de formations que ce soit sur les véhicules légers ou sur les engins. Le risque routier fait partie de nos fondamentaux. Il se décline selon 2 règles : je ne manipule pas mon téléphone au volant et j'adapte ma vitesse à mon environnement.



L'ESQESE, École Supérieure pour la Qualité, l'Environnement, la Sécurité et la Santé en Entreprise de l'UCLy, forme des professionnels de la maîtrise des risques QSE. Le risque routier reste la première cause de mortalité au travail et sa prévention demeure l'une des priorités des politiques publiques, rappelée dans le 4e plan santé travail (2021-2025). C'est donc naturellement que l'ESQESE est associée au club ESR avec une participation active de ses étudiants aux campagnes de prévention.

Les étudiants de 2e année du Bachelor Chargé(e) de mission Qualité, Sécurité et Santé au Travail, Environnement, accompagnés par leur enseignante Florence Dufour-Ferrara, proposent depuis maintenant près de 10 ans, des projets de sensibilisation aux risques routiers. Leur vocation à informer et à former dans les domaines de la sécurité s'exprime ainsi pleinement. Dynamiques et investis, ils ont à cœur de soumettre leurs projets aux professionnels du club qui les enrichissent de leur expérience.

LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CLUB



GRDF une entreprise engagée pour rendre la route plus sûre !

Promouvoir au quotidien la santé et la sécurité au travail des femmes et des hommes de GRDF est notre priorité commune. Notre démarche de sensibilisation et de prévention du risque routier professionnel s'inscrit dans un processus d'évolution des comportements et de l'organisation du travail. Elle permet de contribuer aux objectifs de GRDF pour prévenir le risque routier et maîtriser la sécurité des collaborateurs, améliorer la qualité de vie des salariés et être une entreprise engagée pour l'environnement.



Soucieux des conditions de travail de leurs collaborateurs et convaincus des enjeux humains, sociaux et économiques liés à la sécurité routière, les Hospices Civils de Lyon (HCL), forts de leurs 24 000 salariés, sont engagés dans une démarche active de prévention afin de :

- Maîtriser les risques professionnels liés à la sécurité routière, pour l'ensemble des transports réalisés (transports sanitaires, transports de biens et de professionnels, transports domicile-travail)
- Fédérer leurs collaborateurs autour de cet objectif et les encourager à devenir acteurs de la démarche institutionnelle de prévention qu'ils entendent conduire, en liens étroits avec les orientations de leur plan de mobilité
- Accompagner de manière optimale la transition vers les mobilités douces en cohérence avec les engagements de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) de l'établissement
- Améliorer leurs pratiques de prévention dans le domaine de la sécurité routière et les partager avec les entreprises signataires au sein du Club



Avec 70% de nos salariés en grands déplacements sur l'ensemble du territoire, le risque routier est l'un de nos risques majeurs. Notre engagement au sein du club ESR69 correspond à notre volonté de rester en mouvement sur l'appréhension de ce risque et s'inscrit en complément de nos actions de formation, de communication ainsi que de notre dialogue social. Notre volonté prioritaire est d'ancrer les réflexes sécurité routière et obtenir l'implication de tous nos collaborateurs dans cette démarche globale afin de réduire les risques d'accidents.

LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CLUB



Keolis Lyon exploite le réseau TCL pour le compte de SYTRAL Mobilités. Chaque jour 1,7 million de voyages s'effectuent sur l'ensemble des lignes du réseau.

Être en charge de la mobilité des personnes, c'est faire de la sécurité une priorité. Les conducteurs de bus et de tramway sont formés tout au long de leur carrière et des forums sécurité sont régulièrement organisés au sein de chaque service.

Et parce que la sécurité est aussi de la responsabilité des voyageurs, des piétons, des cyclistes et des automobilistes, Keolis Lyon mène de nombreuses actions de communication et de sensibilisation sur le réseau pour favoriser un partage de la voirie en toute sécurité.



La prévention du risque routier fait partie des priorités de la politique de La Poste en matière de santé sécurité au travail pour améliorer le bien-être et les conditions de travail des postiers depuis de nombreuses années. La Poste souhaite continuer l'action sécurité routière initiée par la PRÉFECTURE DU RHÔNE par le renouvellement de son adhésion au « Club Entreprises du Rhône ». Elle s'engage à poursuivre les actions de prévention déjà engagées pour mieux préparer ses conducteurs face au risque routier à travers le partage de bonnes pratiques que permet le Club.



Liance Solutions & Conseils est engagée dans la prévention du risque routier depuis sa création. Un engagement visible qui s'appuie sur :

- Notre Détermination à appliquer la réglementation et à partager la route avec les autres usagers,
- Le Respect des autres, pour nous aider à réussir mutuellement à réduire les incidents et les risques d'accident
- Le Partage des connaissances et de l'expérience acquise en matière de prévention,
- Et l'Engagement pour nous-mêmes, pour nos clients et pour nos fournisseurs, à prévenir les risques.

LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CLUB



Promouvoir la prévention fait partie de nos ADN respectifs... Alors, un rapprochement forcément naturel entre un club d'entreprises ayant pour vocation le partage de bonnes pratiques en matière de prévention du risque routier en milieu professionnel et une association de prévention des risques professionnels. En unissant la dynamique de nos réseaux, nous nous donnons encore plus de possibilités d'atteindre un objectif commun : faire baisser l'accidentologie dans les entreprises.



Le risque routier représente un véritable enjeu pour le Groupe PIZZORNO Environnement. Nous avons la volonté d'ancrer la prévention du risque routier à tous les niveaux. Nous déployons chaque année, des actions de prévention, de sensibilisation et de formation afin que chacun puisse prendre pleinement conscience des enjeux liés à la sécurité routière. C'est pour cela que nous désirons réaffirmer notre engagement à travers la signature de la charte Entreprise Sécurité Routière une nouvelle fois.



L'association PLANÈTE VÉLO ANIMATION sensibilise aux risques routiers des mobilités actives (piéton, vélo et trottinette / EDPM) en direction des collectivités et des sociétés pour les personnels dans le cadre des trajets professionnels et/ou domicile-travail.

Nous réalisons des interventions ludiques et didactiques sous formes de modules théoriques, tests de la pratique et des ateliers de simulation pour une approches des réglementations routières, comportement des usagers et simulation de la pratique (piste animation routière et parcours vélo-éducatif). Nous souhaitons mettre en situation les utilisateurs des déplacements actifs pour lutter contre l'insécurité routière des usagers vulnérables.

LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CLUB



En tant qu'acteur économique de l'emploi responsable, nous plaçons la sécurité routière au cœur de notre responsabilité sociétale. Grâce aux actions du club ESR, nous impliquons l'ensemble des acteurs de l'entreprise en faveur de la prévention du risque routier.



Le risque routier, notre premier risque professionnel. Au volant, ne restez connecté qu'à la route!



L'ensemble des collaborateurs SNCF Réseau d'Auvergne Rhône Alpes (AURA) se déplace chaque jour par un mode de transport qu'il soit professionnel ou personnel. Ces agents sont aussi amenés à utiliser des véhicules de service à toute heure et par tout temps. Les accidents routiers font partie d'une des premières causes d'accidentologie en fréquence et en gravité qui peuvent avoir des conséquences dramatiques pour l'agent, l'entourage familial et professionnel.

SNCF a mené une analyse croisant les données collectées des Assurances/Procès-verbaux/Accidents. Cette étude a permis de mettre en place un plan d'action pluriannuel incluant l'analyse des événements, une politique de choix des véhicules, différents contrôles (alcool, drogues) et la formation/sensibilisation à la conduite.

Pour SNCF Réseau, travailler avec la Préfecture et les entreprises du club ESR69 constitue une opportunité d'élargissement de l'analyse et des actions au service de la prévention du risque routier, au bénéfice de ses collaborateurs.



STEF s'inscrit dans la continuité de la prévention du risque routier qui fait partie des enjeux majeurs pour la sécurité de nos conducteurs et les usagers de la route, tant sur leur qualité de vie au travail mais aussi au sens de l'environnement qui fait partie des axes principaux pour le groupe. STEF dispose déjà d'un plan de prévention du risque routier à travers son dispositif de formateurs et souhaite poursuivre avec le club ESR 69 pour renforcer sa démarche et confirmer ainsi son engagement en signant cette charte

LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CLUB



Stef Cares est une jeune association lyonnaise qui a pour but de prévenir et de sensibiliser efficacement les usagers de la route de tous âges aux risques liés à l'utilisation du téléphone portable grâce au sport. Stef Cares se veut une association authentique, bienveillante, déterminée et inspirante. Elle souhaite naturellement s'intégrer dans le réseau « sécurité routière » afin de :

- comprendre les problématiques d'entreprises en lien avec les risques liés au téléphone portable au volant
- faire connaître ses projets et outils de prévention permettant de répondre à cette problématique
- partager son expérience de terrain avec les entreprises du club
- être identifié par les institutionnels comme un acteur engagé de la prévention des risques du téléphone au volant par le sport dans le département du Rhône.



SUEZ considère la sécurité routière comme un axe essentiel de sa politique de Prévention et de Sécurité et considère la conduite d'un véhicule comme un acte professionnel appelant des comportements exemplaires.

La nature même de ses activités lui donne des responsabilités particulières pour agir chaque jour afin de lutter efficacement contre le risque routier en faveur de tous nos collaborateurs et des tiers. La Charte d'Engagement permet à SUEZ de s'engager, d'échanger et de partager sur les meilleures pratiques.



Opérateur d'infrastructures, TDF accompagne les acteurs du numérique dans leurs enjeux stratégiques de connectivité en Métropole comme en Outre-Mer. La prévention des risques routiers reste un enjeu majeur au quotidien même si l'accidentologie se maintient à un faible niveau de criticité.

Signataire de la charte 2018-2022, TDF est convaincu de l'intérêt de poursuivre sa coopération au sein du Club des Entreprises engagées en prévention routière. TDF renouvelle son engagement pour ancrer sa mobilisation sur l'objectif de zéro accident grave et sa vigilance sur l'évolution des risques sur la route et des comportements.

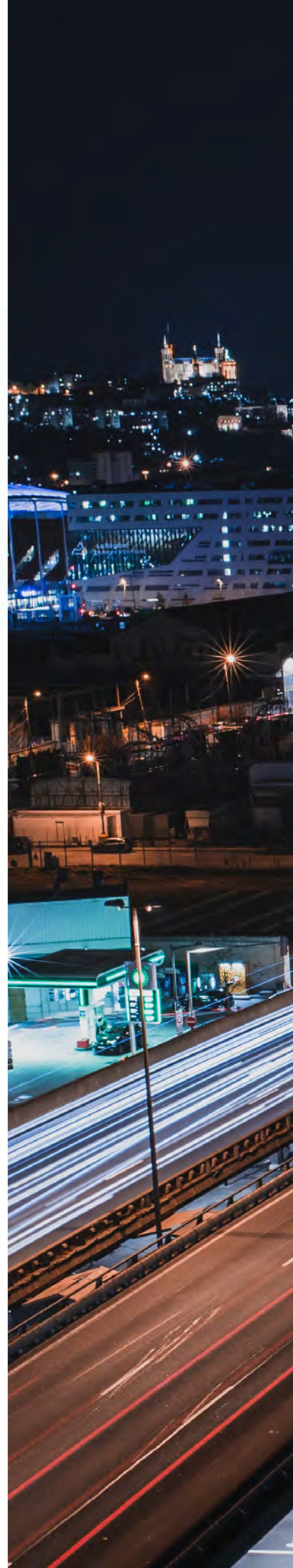


CLUB ENTREPRISES SÉCURITÉ ROUTIÈRE RHÔNE

LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

Les partenaires valorisent, communiquent et diffusent de manière optimale les actions mises en place par le Club.

Réunissant leurs compétences complémentaires pour l'accompagner et l'alimenter, ils offrent une meilleure lisibilité au club et optimisent les outils et services à disposition.





LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES DU CLUB



Depuis la création du Club Entreprises Sécurité routière 69, la Préfecture du Rhône soutient toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, dans leurs actions visant à la mobilisation et à la prise de conscience des salariés en matière de sécurité routière.

Les entreprises constituent un levier essentiel pour lutter contre le risque routier professionnel. Aussi, la Préfecture du Rhône s'engage à les conseiller et à les accompagner pour mener à bien leurs actions de prévention et de communication.



La Macif agit pour la prévention dans le but de protéger le présent et permettre l'avenir, conformément à sa raison d'être. Prévenir le risque routier fait partie intégrante de notre métier.

En tant qu'assureur mutualiste engagé en faveur de l'intérêt général, la Macif mène chaque année plus de 1000 actions de sensibilisation et de prévention avec l'ambition de coller au plus près de la réalité et des besoins des territoires. C'est à ce titre qu'elle s'engage et se mobilise au sein du club ESR depuis sa création pour une société plus sûre, plus responsable et durable avec une attention constante : expliquer, diffuser ses messages avec bienveillance et pédagogie et accompagner les entreprises partenaires dans leur maîtrise du risque routier.



Acteur d'un management engagé et responsable, signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et membre du dispositif PRME (Principles for Responsible Management Education), iaelyon School of Management – Université Jean Moulin s'inscrit tout naturellement auprès des organisations œuvrant pour l'amélioration des comportements et de la sécurité sur nos routes. Un engagement qui vise aussi à faire de nos jeunes professionnels de meilleurs citoyens.

SIGNATURES D'ENGAGEMENT

LES PARTENAIRES



Jean-Daniel MONTET-JOURDRAN
Directeur de cabinet
du Préfet de Région



Nathalie HENRY
Directrice action Mutualiste Sud-Est



Christian VARINARD
Directeur Général

P/O Nathalie Bernard
Bernard

LES MEMBRES



Eric SANGALLI
Président de l'ACAF

P/O



Edwige PAPHILLON
Head of Sustainability, Safety, Health and
Environment (SSHE) Countries EMEA



Denis URCULLU
Directeur général Adjoint
Auvergne Rhône-Alpes

P.O. A. RAUSCH



Benjamin GAUME
Responsable site de Lyon Ivoire



Florence DUFOUR-FERRARA
Directrice



Eric PICHET
Directeur Sécurité Environnement
DEKRA Industrial



Mickaël LOPES
Gérant



Elise CABROL
Directrice Territoire Lyon Métropole

P.O. Y. Béal

SIGNATURES D'ENGAGEMENT

LES MEMBRES



Cathy GROSJEAN
Directrice de l'ESQESE



Stéphane HIRT
Adjoint au Directeur GRDF DR Sud EST



Raymond LE MOIGN
Directeur Général
des Hospices Civils de Lyon (HCL)



Guy POTIER
Directeur délégué INEO RHT



Thomas FONTAINE
Directeur général Keolis Lyon



Christian MOREL
Directeur Exécutif Auvergne Rhône-Alpes
- LA POSTE



Georges LOUETTE
Président de LIANCE Solutions & Conseils



Pierre CLOUSIER
Directeur usine ARKEMA & Président
de l'association MASE Rhône-Alpes

P.O.



Laurent BLITTO
Directeur d'exploitation



Laurent CHAFFAUX
Président



Thierry LESAGE
Responsable QSE



Dominique GUERIN
Directeur des sites
Commerces et Services AURA

SIGNATURES D'ENGAGEMENT

LES MEMBRES



Laurent MICHELIN
Directeur territorial adjoint
Auvergne-Rhône-Alpes



Romain POIROI
Président



Eric FLORIN
Responsable du service RSE HSE



Marc VETTARD
Directeur général délégué
STEF Transport France



François PYREK
Directeur de territoire – SUEZ

WWW.CLUBESR69.COM



CLUB ENTREPRISES SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU RHÔNE

Prévention du risque routier professionnel

Mail : contact@clubesr69.com

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Florence Dufour-Ferrara

Tél. : 06 07 02 50 80

Mail : comunique@orange.fr

Mickaël LOPES

Tél. : 06 38 34 44 54

Mail : mickael@destination-prevention.fr

Les membres

